

SECTION SPORTIVE
FOOTBALL



SSFB
BERGERAC

**DOSSIER DE
CANDIDATURE
SAISON 2023/2024**



SECTION SPORTIVE FOOTBALL BERGERAC MIXTE – DE LA 6^{ÈME} À LA 3^{ÈME}

DOSSIER D'INSCRIPTION

CLUB SUPPORT



**UN CLUB DE NIVEAU
NATIONAL & RÉGIONAL**

COLLÈGE RÉFÉRENT

**COLLÈGE
SAINTE-MARTHE
SAINT-FRONT**

COLLÈGE ASSOCIÉ

**COLLÈGE
JACQUES
PRÉVERT**

UNE COLLABORATION POUR UNE OFFRE SCOLAIRE DIVERSIFIÉE

DEUX OBJECTIFS

RÉUSSITE SCOLAIRE

ÉPANOUISSEMENT SPORTIF

**UN ENGAGEMENT FORT :
EXEMPLARITÉ DE
COMPORTEMENT**

- ✓ **UNE ÉQUIPE ÉDUCATIVE PROFESSIONNELLE ENGAGÉE DANS UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**
- ✓ **UNE ORGANISATION SCOLAIRE ET SPORTIVE RIGoureuse FRUIT DE PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE**
- ✓ **DES CONDITIONS D'ADMISSION AVEC DES TESTS DE SÉLECTION ET UNE ÉTUDE DU DOSSIER SCOLAIRE**



NOS PARTENAIRES



**SECTION LABELISÉE ELITE PAR LA LIGUE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE
RÉFÉRENCÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
SOUTENUE PAR LA VILLE DE BERGERAC ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SOMMAIRE :

I. OBJECTIFS	4
II. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET ENCADREMENT	4
III. ORGANISATION GENERALE	4
IV. POLITIQUE DE FORMATION FOOTBALL	5
V. LES ENGAGEMENTS DU JOUEUR / DE LA JOUEUSE	5
VI. CONDITIONS D'ADMISSION	6
1) CONSTITUER UN DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTREE	6
2) PARTICIPER AUX TESTS DE SELECTION	7
VII. RESULTATS.....	7
VIII. REINSCRIPTION	8
ANNEXE 1 : CONTACTS	8
ANNEXE 2 : FICHE DE CANDIDATURE À L'ENTREE EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL - ANNEE SCOLAIRE 2023/ 2024	9

I. OBJECTIFS

- Inculquer des **valeurs de respect** (des autres, de son engagement...) **et de persévérance** (au niveau sportif et scolaire.)
- Améliorer les qualités individuelles et collectives essentiellement au niveau technique, tactique (compréhension du jeu) et athlétiques.
- **Aménager le rythme** sportif de l'enfant dans le temps scolaire pour permettre la **réussite de sa scolarité** tout en bénéficiant des **meilleures conditions sportives en période de préformation** (3 à 4 séances par semaine).

II. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET ENCADREMENT

Coordination administrative :

M.VIDEAU, chef d'établissement du collège de Sainte Marthe St Front

Valérie MAXIME, Professeure d'EPS

Fabrice Gonthier, Professeur EPS, Directeur de la formation au Bergerac Périgord FC.

Responsable pédagogique :

Benoît COMBAUD (Brevet Entraîneur Football, Responsable Technique Jeunes au BPFC)

Suivi de la scolarité :

- Pour le Collège Sainte Marthe Saint Front : Valérie MAXIME, Professeure d'EPS
 - Pour le Collège J. Prévert : Magali GRANIER, Professeure d'E.P.S.

Encadrement football :

Des éducateurs de football diplômés d'état sont mis à disposition par le Bergerac Périgord FC et la ville de Bergerac. Entraîneur de gardiens.

III. ORGANISATION GENERALE

- **Le suivi individuel du travail scolaire et du comportement** est assuré par le Professeur d'E.P.S. en concertation avec le professeur principal de la classe.
- **Une aide au travail scolaire, avec enseignant**, est mise en place sur le lieu d'entraînement.
- **Une appréciation sera reportée** sur le bulletin scolaire trimestriel ou LSU (assiduité, progrès dans l'activité, comportement). **Un bilan de compétences** sera porté à la connaissance du joueur, de la joueuse et de sa famille.
- Les élèves de la section sportive ont les mêmes heures de cours que les autres classes mais **leur emploi du temps est aménagé** afin de pouvoir bénéficier de 2 entraînements complémentaires à ceux de leur club. Deux fois par semaine, ils sont libérés de cours à 16H00 pour suivre les entraînements de la section jusqu'à 18h00.
- Ce dispositif implique des efforts importants d'aménagements d'emplois du temps par les différents collèges et de ce fait le cumul de toutes les options ne sera peut-être pas possible (contacter les collèges).
- Un système de ramassage au Collège Ste Marthe St Front à 15h15 permet de se rendre sur les installations sportives du complexe du Pont Roux.
- **Les parents devront récupérer leur enfant à la fin de chaque séance à 18H15 au plus tard après la douche.**
- Le BPFC met à disposition des jeunes joueurs de la section son équipe de professionnels de

santé pour le **suivi médical**, indispensable pour ce niveau de pratique.

- **Tenue sportive** : Une tenue dédiée aux entraînements est fournie en début d'année et obligatoire sur toutes les séances.

IV. POLITIQUE DE FORMATION FOOTBALL

- **Des groupes de travail évolutifs** seront constitués en fonction des catégories d'âge et du niveau sportif des joueuses et joueurs.
- Un accompagnement personnalisé sur **l'approche mentale de l'apprentissage et de la performance** est réalisé tous les ans (canaux d'apprentissage, styles de communications, motivations et objectifs d'apprentissage)
- L'essentiel des séances se déroule sur **terrain synthétique**.
- Des séances régulières de **Futsal** font partie intégrante des contenus d'apprentissage.
- Le **développement perceptif, moteur et technique** individuels sont nos priorités. Au sortir de la section le joueur doit voir plus vite et mieux, se déplacer avec vivacité et fluidité et maîtriser le mieux possible la manipulation du ballon.
- La **COMPREHENSION DU JEU** est développée dans des situations choisies sollicitant la prise de décision du joueur et sa liberté d'expression dans un projet de jeu collectif moderne construit sur les transitions. **L'ANALYSE VIDEO** est utilisée.
- **L'AUTONOMIE DU JOUEUR** est sollicitée par des **temps de responsabilisation** et une **pédagogie participative**.
- Des **séances de régénération** sont programmées et accompagnées de contenus de formation sur l'hygiène de vie, la diététique et l'entretien de la santé du sportif.
- Des contenus spécifiques à **l'arbitrage et la connaissance du règlement** sont programmées avec accès aux différents niveaux de validations d'arbitrage UNSS.
- **Compétitions UNSS** : la section est engagée dans le championnat académique des sections sportives en minimes. En benjamins la participation se fait avec l'établissement.
- Chaque année la section est engagée dans une action de **SOLIDARITE** ou **ECOLOGIQUE** ou **EDUCATIVE**
- Des **actions ponctuelles** peuvent être menées par un intervenant extérieur (ancien joueur de la section, joueur ou entraîneur de haut niveau, spécialiste d'une autre activité)

V. LES ENGAGEMENTS DU JOUEUR / DE LA JOUEUSE

| **Engagement dans le travail scolaire et dans la qualité du comportement au collège.**

La section a pour ambition d'instaurer un climat scolaire favorable à la réussite en engageant la responsabilisation et l'engagement de l'élève.

| **Engagement dans l'entraînement sportif**

Chaque élève devra assister de façon régulière et assidue aux séances proposées, avec recherche de progression dans les exercices proposés.

| **Engagement à l'UNSS** (prévoir les frais de licence) et de participation à certaines compétitions le mercredi à l'UNSS au sein de **la section sportive** et/ou de **l'Association Sportive** du Collège. La participation aux cross (district et départemental) est obligatoire.

Plusieurs motifs peuvent entraîner **la suspension temporaire ou définitive** de cette option sportive :

- Raisons médicales (fournir un certificat médical)
- Rupture de l'engagement avec l'UNSS ou le Club Fédéral
- Mauvais résultats scolaires liés à un travail scolaire insuffisant
- Comportement inadapté (au collège ou à la section)
- **En aucun cas, les parents ne peuvent décider seuls d'un quelconque aménagement ou arrêt des séances. Cela ne peut se faire qu'en accord avec l'encadrement scolaire et sportif.**

VI. CONDITIONS D'ADMISSION

- **L'adhésion à un club fédéral football est obligatoire** pour intégrer une section sportive.
- **Le recrutement est ouvert aux filles et garçons** sur l'ensemble du secteur Bergeracois, du département et départements limitrophes.

1) CONSTITUER UN DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTREE

- **Fiche de candidature** (ci-jointe en dernière page) avec **les autorisations de droit à l'image et de transport.**
- **Photocopie de la licence du club**
- **Bulletins scolaires** des 2 premiers trimestres **ou LSU** (ou les relevés de notes pour les CM2).

NB : Les élèves, aptes a priori à la pratique physique dans le cadre de l'enseignement obligatoire de l'Education Physique et Sportive, **n'ont pas à présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive** pour être inscrit en section sportive scolaire.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Déposer ou envoyer le dossier de candidature avant le Mercredi 19 avril 2023.

- *Pour l'ensemble des dossiers :* combaud-benoit@hotmail.fr

Pour la scolarité, mettre le collègue référent en copie :

- *Pour la scolarité au collège Jacques Prévert
à l'attention de Mme GRANIER, 18 Rue Armand Got - 24100 BERGERAC
ce.0240996c@ac-bordeaux.fr*

- *Pour la scolarité au collège Ste Marthe St Front :
A l'attention de Mme Maxime, 74 Avenue Pasteur – 24100 BERGERAC
smsf.bergerac@wanadoo.fr
Prendre RDV avec le chef d'établissement pour l'entretien d'admission au collège Ste Marthe St Front dès l'envoi du dossier.

2) PARTICIPER AUX TESTS DE SELECTION

Le **Mercredi 26 Avril 2023** au complexe sportif du pont roux (rue Armand Got)
de 13h30 à 16h00

Lien Google maps : <https://goo.gl/maps/uFqTtsqeVbix6o238>

NB : Aucune convocation ne sera envoyée. L'absence aux tests sportifs, sans justificatif valable, rend caduque l'inscription.

Les épreuves d'évaluation sportive (à titre d'information, modifiables selon les conditions)

A. Épreuves athlétiques : vitesse, coordination

B. Épreuves techniques :

➤ Conduite de balle, frappe, Jonglerie

➤ Jeu global : observation des joueurs dans des situations de type match

→ Maîtrise technique, sens tactique, qualités morales, qualités physiques).

VII. RESULTATS

Les résultats seront communiqués par mail à chaque candidat après l'examen en commission des dossiers (résultats aux tests sportifs et consultation des bulletins scolaires ou LSU) durant le mois de mai. Une attention particulière est accordée à la qualité du **COMPORTEMENT EN CLASSE** et **FACE AUX APPRENTISSAGES SCOLAIRES**.

Dès la réception des résultats, les parents doivent faire les **demandes de dérogation scolaire** auprès de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale à Périgueux **si votre enfant ne dépend pas du Collège Jacques Prévert** (l'entrée en section sportive n'étant pas un motif prioritaire de dérogation la dérogation ne sera accordée au titre du « parcours particulier de l'élève » que dans la limite des places disponibles dans le niveau demandé.) et **prendre rendez vous avec le chef d'établissement pour le collège Sainte Marthe Saint Front.**

Pour tout élève entrant, la présence d'un responsable légal est **OBLIGATOIRE** à la **réunion de rentrée fixée le 7 septembre 2023 à 18h30 au collège Sainte Marthe Saint front.**

VIII. REINSCRIPTION

Elle n'est pas automatique. Chaque fin d'année scolaire le joueur / la joueuse demande (ou non) sa réinscription en section pour l'année suivante. Sa demande est acceptée (ou non) lors de la commission d'admission de juin (selon bilan annuel sportif et scolaire).

ANNEXE 1 : CONTACTS

Benoit Combaud	Valérie Maxime	Magali Granier	Fabrice Gonthier
combaud-benoit@hotmail.fr	smsf.bergerac@wanadoo.fr	ce.0240996c@ac-bordeaux.fr	gonthier.f@wanadoo.fr

ANNEXE 2 : FICHE DE CANDIDATURE À L'ENTREE EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL - ANNEE SCOLAIRE 2023/ 2024

CANDIDAT :

NOM Prénom Sexe : M / F

Date et lieu de naissance

Etablissement scolaire fréquenté en 2022/2023 En classe de

Licencié au Club (nom + ville)

Poste Préférentiel : Poste secondaire :

PARENTS (OU REPRÉSENTANTS LÉGAUX) :

Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
Adresse :		Adresse :	
Tél :		Tél :	
Mail :		Mail :	

Je soussigné(e) Mme, M.

autorise mon fils, ma fille à se présenter au concours d'entrée en Section Scolaire Football du Bergeracois le **Mercredi 26 avril 2023 de 13h30 à 16h00 sur le complexe sportif du pont roux.**

En cas de succès, mon enfant poursuivra sa scolarité au sein du collège :

Jacques Prévert - Ste Marthe St Front – Saint Joseph – Elie Faure

INTERNAT (pour le collège Ste Marthe St Front) : OUI / NON (rayer la mention inutile)

reconnais avoir pris connaissance du mode de fonctionnement et des engagements de cette section sportive.

autorise mon fils, ma fille à être transporté par les bus du BPFC pour se rendre sur les lieux d'activité

autorise les responsables de la section d'utiliser à titre promotionnel photo et vidéos de mon fils/ma fille prises lors des activités de la section.

ai pris connaissance de la date de la **REUNION DE RENTREE du 07/09/2023**

A..... le Signature des parents :

PS : Ne pas oublier de joindre à cette fiche de candidature :

- La photocopie de la licence du club,
- les bulletins scolaires des 2 premiers trimestres ou LSU (ou les relevés de notes pour les CM2),